

CHORUS : CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCEE DANS LES DRAC !

C'est avec une rare précipitation que le secrétariat général du Ministère de la Culture, au nom de la sacro-sainte RGPP, a imposé la mise en place de cette géniale application qu'est Chorus. Une application miracle censée répondre parfaitement aux besoins d'une administration « modernisée », plus « performante ». Alors que le véritable but était bien évidemment de réduire les effectifs afin de faire des économies sur le dos des agents.

Les mises en garde des organisations syndicales du MCC n'y ont rien fait.

Les signes d'un désastre annoncé n'ont pourtant pas manqué.

Dès son lancement en 2006, un premier rappel à l'ordre de la Cour des Comptes faisait apparaître des procédures d'une incroyable lourdeur et des difficultés pour tracer les opérations et certifier les comptes, rien que ça !

Il aurait également fallu prendre en compte le cauchemar vécu au sein des ministères chargé d'expérimenter Chorus comme celui de la Défense Nationale par exemple : reprise des fichiers de données complètement ratée, paramétrage du progiciel trop rigide, formation des agents insuffisante, accumulation des impayés,...

Mais non, le ministère, décidé à y aller à la hussarde, a organisé dans la précipitation le transfert des agents vers les Centres de Services Partagés et a ainsi privé les DRAC des compétences nécessaires pour assurer les missions restantes dont la charge de travail n'a pas été évaluée à sa juste mesure. Détruire et voir après ce qu'il adviendra semble être devenu la ligne de conduite d'un ministère à la dérive.....

Aujourd'hui les faits sont là !

La situation devient de plus en plus insupportable. Faute d'effectifs formés et devant la complexité des procédures, les schémas d'organisation peinent à se mettre en place. Partout les responsables naviguent à vue pour tenter de colmater les brèches. Tous les services sont impactés. Ainsi, dans les CRMH des agents sont soit redéployés vers la comptabilité, soit doivent jouer les pompiers pour résorber les retards. Il en résulte donc une surcharge de travail pour les agents de la CRMH restant, au détriment de leurs propres missions.

Dans tous les services, les personnels administratifs chargés, à des titres divers, de la comptabilité se démènent et se débattent dans les sables mouvants et dans les innombrables méandres et labyrinthes de cette usine à gaz qui connaît bug sur bug. Les reprises de code comptable n'étant pour l'instant pas possible dans Arpège qui doit faire le lien avec Chorus, cela veut dire que tout les retours Chorus affichent un message d'erreur. Il faudra donc refaire en cours d'année une reprise complète des données... avec moins de personnels. Les CSP multiplient les demandes rendant la situation toujours plus difficile. Toutes les procédures s'exécutent avec lenteur et lourdeur. Les agents sont confrontés à un accroissement considérable de leur charge de travail qui se traduit par une situation de souffrance au travail rarement atteinte. Pas étonnant que les arrêts maladie se multiplient de même que les demandes de mutation hors du Ministère.

Les «prestataires» des DRAC souffrent également de cette situation car de nombreux dossiers ne peuvent être validés. Au mieux, il faut un délai d'attente énorme pour avoir les autorisations de commander des travaux. Ces prestataires ne comprennent d'ailleurs pas grand chose à cette démarche comptable qui fait que la DRAC commande et que les factures partent vers un autre service (CSP). Sans doute y' aura t-il beaucoup d'intérêts moratoires à payer. De plus les agents ne sauront pas si les factures ont bien été envoyées et comme on devra les viser par "un service fait". Ca va être du grand n'importe quoi avec des allers retour incessants ! Ce sont bien entendu les agents qui doivent jouer le rôle de fusible.

Depuis des mois, SUD Culture Solidaires multiplie les interventions auprès de l'administration pour qu'elle prenne enfin la juste mesure de ces problèmes. Celle-ci vient d'accéder à notre demande d'une réunion afin de faire le bilan de la mise en place de Chorus. Elle aura lieu le 1er juin à 9h30. Nous demanderons également à en débattre au cours du prochain CTPM (9 juin).

Nous ne nous contenterons pas de réponses béates d'optimisme. A minima, il faut un renforcement des effectifs qui soit à la hauteur des charges de travail. Et bien entendu, que soit respecté l'adage sarkozien : « travailler plus pour gagner plus » ! A défaut, il appartiendra aux agents des DRAC de se faire entendre....